

RESPONSABILITÉ DES PARENTS SUR LA PRISE D'IMAGES/SONS/TRAVAUX DES ÉLÈVES
PENDANT LES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES
(spectacles/fêtes/expositions/rassemblements...etc.)

Nous soussignons,

Madame..... DNI/NIE nro. et

Monsieur..... DNI/NIE nro.,

étant les représentants légaux de l'élève:

**Bien remplir
tous les
champs**

Avoir été autorisés par le COLLÈGE FRANÇAIS INTERNATIONAL DE REUS à prendre des images des élèves du COLLÈGE FRANÇAIS INTERNATIONAL DE REUS pendant leurs activités pédagogiques.

En vertu La loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et le règlement (UE) 2016/79 du 27 avril 2016 communément appelé "**Règlement général sur la protection des données**" (RGPD), sur la Protection Civile du droit à l'honneur, à l'intimité de la vie privée personnelle et familial et à l'image, nous nous engageons à **faire un usage responsable des images sous notre seule responsabilité. Dans tous les cas, l'usage reste limité à la sphère strictement privée car toute publication ou diffusion par quelque moyen est interdite, ainsi que toute vente ou commercialisation.**

Par conséquent, le COLLÈGE FRANÇAIS INTERNATIONAL DE REUS, ne sera pas responsable de l'usage frauduleux des images prises par les parents.

Nous déclarons être d'accord avec les termes de ce document et nous comprenons, acceptons et permettons expressément et sans réserve cet acte.

À Reus, le

La Direction du Collège français international – Marguerite Yourcenar

Nom et signature du père :

Nom et signature de la mère :

**Ces deux
champs sont
obligatoires**

En cas de non restitution de ce document signé, vous ne pouvez pas prendre de photos lors des diverses activités, fêtes ...